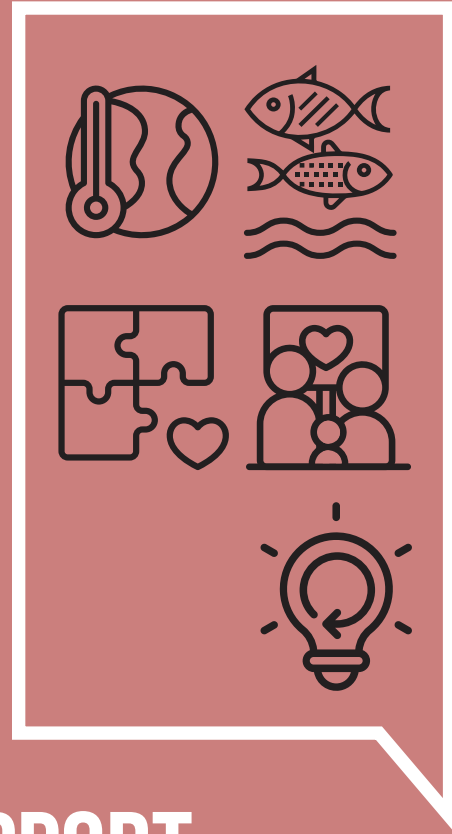


LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE • LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES • LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES • L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS • UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



2024

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ **agglo**

P4

**COMMENT LIRE
CE RAPPORT ?**

P5

**CARCASSONNE AGGLO : LES
COMPÉTENCES AU SERVICE
D'UN TERRITOIRE DURABLE**

PARTIE
1

P6

**LES POLITIQUES PUBLIQUES
QUI REPONDENT AUX
ENGAGEMENTS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PARTIE
2

P18

**LA RECHERCHE
DE L'EXEMPLARITE EN MATIÈRE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PARTIE
3

P22

**CARCASSONNE AGGLO S'EST
ENGAGÉE SUR LA VOIE D'UNE
GOUVERNANCE ÉCLAIRÉE PAR LES
PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE RENDEZ-VOUS ANNUEL

POUR RAPPEL, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'ARTICULE AUTOUR DE 5 FINALITÉS ESSENTIELLES

- la lutte contre le changement climatique
- la préservation de la biodiversité
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- une dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX ET DES
RESSOURCES



LA COHÉSION
SOCIALE ET LA
SOLIDARITÉ
ENTRE LES
TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUTS LES ÊTRES
HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

Chaque année, Carcassonne Agglo présente à travers le rapport de développement durable son engagement envers la durabilité.

Ce document, véritable outil de transparence et de communication, répond aux obligations imposées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'environnement qui demandent aux collectivités de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Il s'agit donc d'un rendez-vous annuel qui dresse un bilan complet des actions menées par la collectivité dans divers domaines. Au fil des pages, vous découvrirez un bilan des actions ainsi que les démarches entreprises pour optimiser l'organisation et renforcer la gouvernance de la collectivité, en intégrant les principes du développement durable au cœur de son fonctionnement.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il repose sur trois piliers interdépendants : l'environnement, l'économie et la société. Le développement durable repose aussi sur des principes tels que la participation citoyenne, la responsabilité sociale des entreprises, la coopération internationale, la solidarité et la prise en compte des besoins des populations les plus vulnérables.

COMMENT LIRE CE RAPPORT ?

Le rapport de développement durable de Carcassonne Agglo est bien plus qu'un simple document : c'est un véritable miroir des engagements et des actions menées en faveur d'un avenir durable.

Pour comprendre les actions qui sont menées et le fonctionnement de la collectivité, ce rapport ou ce guide pratique du développement durable se compose de **trois grandes parties** :

PARTIE
1

**LES ACTIONS
MENÉES PAR
CARCASSONNE
AGGLO**

PARTIE
2

**L'ENGAGEMENT DE LA
COLLECTIVITÉ DANS
SON FONCTIONNEMENT
INTERNE**

PARTIE
3

**L'ÉLABORATION
ET LA MISE EN ŒUVRE
DES POLITIQUES
PUBLIQUES**

Dans cette première partie, vous trouverez les initiatives déployées par Carcassonne Agglo, toutes alignées avec au moins une des cinq finalités du développement durable. Des pictogrammes vous permettront de vous référer aux finalités. À noter, que les actions font aussi le lien au projet de territoire de Carcassonne Agglo, feuille de route de la collectivité, adopté en février 2022.

La deuxième partie se concentre sur la gouvernance interne. Carcassonne Agglo ne se contente pas de promouvoir des actions externes ; elle s'engage également à intégrer les principes du développement durable dans son propre fonctionnement. Vous découvrirez comment des pratiques telles que la gestion des ressources humaines, les choix d'achats responsables et autres actions sont mises en œuvre au sein de la collectivité.

Cette troisième partie illustre comment Carcassonne Agglo prend en compte le développement durable dans chacune de ses décisions. De la participation des acteurs locaux, à l'organisation du pilotage, en passant par l'évaluation ou la stratégie d'amélioration continue, il s'agit de présenter comment Carcassonne Agglo tend à développer des modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ses politiques au regard d'une démarche de développement durable.



COUP D'ŒIL RAPIDE SUR :

PROJET DU TERRITOIRE

Défis et ambitions
Relever le défi des transitions
AMBITION 1 : Un territoire sobre et durable
AMBITION 2 : Un territoire connecté

Relever le défi de l'attractivité du territoire
AMBITION 3 : Un territoire qui valorise ses atouts
AMBITION 4 : Un territoire dynamique et innovant

Relever le défi des cohésions sociale et territoriale
AMBITION 5 : Un territoire accueillant et solidaire

PACTE VERT

AXE 1 : Développer des bâtiments résilients et performants
AXE 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants
AXE 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement et des paysages

AXE 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air
AXE 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique
AXE 6 : Installer la gouvernance du PCAET (Plan Climat Air Eau Territorial) pour assurer la pérennité du PCAET

CARCASSONNE AGGLO : LES COMPÉTENCES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DURABLE

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE**
- POLITIQUE DE LA VILLE**
- ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT**
- ASSAINISSEMENT**
- EAU**
- GESTION DES EAUX PLUVIALES**
- VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
- CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
- SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE**
- PROTECTION, MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE**
- RURALITÉ, VITICULTURE, AGRICULTURE**
- DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- PRÉVENTION DES INONDATIONS ET DES RISQUES MAJEURS**
- MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS**
- MOBILITÉ**

CHIFFRES CLÉS DES INDICATEURS DE L'ENGAGEMENT DE CARCASSONNE AGGLO POUR LE TERRITOIRE

PACTE VERT

100 millions d'euros investis en 3 ans pour la transition environnementale

HABITAT

1 850 contacts établis par le PRéAU

ÉCONOMIE

20 projets accompagnés par le réseau R'MINE

MOBILITÉ

12 000 trajets de covoiturage recensés

CULTURE

3 376 spectateurs à la saison de l'Envolée

ENFANCE – JEUNESSE

8000 enfants/ jour sur les ALAE

FRANCE SERVICES

14 350 demandes traitées par les France Services

EAU ET ASSAINISSEMENT

2,4 M€ de travaux en eau potable et **7,1 M€ de travaux** d'assainissement

POLITIQUE DE LA VILLE

93 projets soutenus à destination des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville

SERVICES À LA PERSONNES

plus de **2000 bénéficiaires**

DES CHIFFRES QUI COMPTENT LE BUDGET 2024 PAR POLITIQUE PUBLIQUE

	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE	ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	GRANDES INFRASTRUCTURES
FONCTIONNEMENT	7 737 580€	64 424 940€	49 510 994€	
INVESTISSEMENT	4 747 206€	4 960 941€	29 318 896€	904 074€

PARTIE
1

LES POLITIQUES PUBLIQUES QUI REPONDENT AUX ENGAGEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette partie met en lumière les initiatives et les actions mises en place pour répondre aux défis du développement durable, tout en plaçant l'humain au cœur de ses préoccupations. Vous allez découvrir comment Carcassonne Agglo s'engage à construire un avenir durable, à travers les actions et les projets 2024.

UNE AGGLO RESPONSABLE

HABITAT – MOBILITÉ – AMÉNAGEMENT – EAU – ASSAINISSEMENT – PROTECTION DES MILIEUX NATURELS



PROJET DU TERRITOIRE
AMBITIONS
1 – 3

“Carcassonne Agglo :
pour un modèle de
développement durable”

MOBILITÉS ET DEPLACEMENTS



Développement du stationnement cyclable pour accompagner la mobilité et le changement des pratiques de déplacement. Lancement de la sécurisation du stationnement cyclable et d'actions visant à favoriser la pratique cyclable du territoire avec l'installation d'arceaux et d'abris pour vélo sur les sites de l'agglomération (dans un premier temps).

Mise en place du premier comité des partenaires pour lancer et débattre auprès d'un public varié (élu, habitants tirés au sort, associations, employeurs...) des questions de mobilités du territoire et trouver des solutions collectives.



Renouvellement de l'opération « Sa-voir Rouler à Vélo » pour valoriser les nouvelles pratiques de déplacement. Lancement de la deuxième édition (en mai) destinée aux écoles du territoire. Cette action répond au Schéma Directeur Cyclable de l'agglomération et vient favoriser la pratique sécurisée du vélo chez les plus jeunes, avant leur entrée au collège.

Promotion des mobilités durables via la participation à des événements nationaux, tels que :

- « **Mai à vélo** » avec l'organisation de 4 ateliers de réparation et remise en selle vélo au sein des 5 QPV de Carcassonne (réponse à l'AAP du contrat de ville 2024-2030).
- « **Semaine Européenne de la Mobilité** » : Gratuité du réseau RTCA durant l'ensemble de la semaine, expérimentation d'une flotte de VAE à destination des agents du siège de l'agglomération, stand mobilités au Centre Hospitalier de Carcassonne, stand mobilités sur la place Carnot avec la région et la ville de Carcassonne, promotion de l'écomobilité scolaire via un reportage portant sur le pédibus de Conques-sur-Orbiel.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODÈS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Poursuite de la transition énergétique de la flotte de bus de la RTCA et introduction du biocarburant (Oleo100) dans une partie de la flotte de bus de la RTCA (50% du parc soit environ 20 véhicules) pour réduire les émissions de CO².

EAU ET ASSAINISSEMENT



Carcassonne Agglo s'engage résolument dans la gestion durable de l'eau sur son territoire, avec un ensemble d'actions marquantes réalisées en 2024. Ces actions visent à optimiser les ressources en eau, à encourager les économies d'eau et à garantir un approvisionnement fiable pour les usagers.

Tarification éco-progressive avec le déploiement expérimental de la tarification éco-progressive. Cette nouvelle stratégie tarifaire a été conçue pour s'adapter aux spécificités du territoire et des usagers. L'objectif est d'inciter les consommateurs à réduire leur consommation d'eau, tout en garantissant des recettes suffisantes pour financer des investissements essentiels à l'amélioration des rendements et à la sécurisation des ressources en eau.

Création de retenues collinaires pour répondre aux besoins agronomiques,

un projet qui s'inscrit dans le schéma directeur d'eau brute agricole. Ce projet vise à garantir un approvisionnement en eau pour l'irrigation des

exploitations agricoles situées dans le Val de Dagne. En parallèle, ces retenues seront également essentielles pour la défense incendie et pour l'abreuvement des élevages ovins.

Exploitation des eaux pluviales urbaines, pour collecter et utiliser les eaux de pluie pour des besoins non potables.

Les travaux se poursuivent !

Poursuite des travaux avec notamment la construction d'une unité de méthanisation à partir des boues de la station de traitement des eaux usées de Carcassonne Saint Jean, création des réseaux de collecte et de transfert des eaux usées des communes sinistrées lors des inondations de 2018 (Cavanac, Leuc, Coufoulens) vers la station de traitement de Carcassonne Saint Jean, création des réseaux de collecte des eaux usées du bourg de Citou et mise en service d'une station de traitement des eaux usées, création d'un réseau de transfert de l'eau potable depuis le SOEMN vers les communes de Marseille et Puichéric afin d'assurer l'approvisionnement en eau toute l'année (ressources fragilisées lors du chômage du canal du midi et de la période estivale), travaux de renouvellement des canalisations sur les communes d'Arquettes en Val, Val-de-Dagne (Montlaur) et Villar en Val.

Renforcement des missions de la régie EAU RECA dans la recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable, la détection des consommations non comptabilisées, la gestion des volumes mis en distribution et des achats d'eau en gros auprès des fournisseurs, la gestion et le renouvellement des compteurs de production et de distribution des unités de distribution, ...

Déploiement par la régie d'EAU RECA de la mise en œuvre des compteurs télé-relevés pour remplacer l'ensemble de ses 18 000 compteurs vieillissants par de nouveaux compteurs équipés d'un dispositif de relevé quotidien des consommations à distance.

Acquisition par la régie EAU RECA d'un nouveau logiciel de facturation

en vue de la mise en place d'une nouvelle tarification, et des réformes sur les redevances de l'agence de l'eau à venir.

Amélioration des outils de gestion et de pilotage des ouvrages épuratoires de la régie EAU RECA,

pour répondre aux exigences réglementaires sur le niveau de rejet des eaux traitées dans le milieu récepteur, et pour préserver les milieux naturels dans lesquels sont rejetées ces eaux traitées issues des stations d'épuration (STEPS). Cinq stations d'épuration ont ainsi été équipées de ce système ; La Redorte, Caunes Minervois, Rieux Minervois, Pépieux, Malves en Minervois.

Sécurisation de l'alimentation en eau potable (communes gérées par la régie EAU RECA),

sur les secteurs de Minervois et Val de Dagne. Carcassonne Agglo a souhaité renforcer ses équipes travaux en vue de répondre le plus rapidement possible à la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes en situation précaire. Au cours de cette année et grâce à la mise en place d'une 3^{ème} équipe, des travaux d'interconnexion ont été réalisés sur les communes de Blomac, Puichéric, Mas des Cours, Montlaur Val de Dagne. La régie de Carcassonne Agglo réfléchit sur d'autres actions à venir afin de fiabiliser également l'alimentation en eau potable sur les communes non sécurisées.



AGRICULTURE



Organisation de plusieurs rencontres avec le monde professionnel

(forum professionnel, rencontres de terrains, ...) pour encourager les agriculteurs à se diversifier vers de nouvelles productions agricoles complémentaires et nourricières (olives, amandes, pistaches, élevage).

Mise à disposition des terres agricoles du Domaine des Rougeats

à un agriculteur. Cette mise à disposition permet l'entretien du site suite aux travaux de sécurisation face au risque incendie mais aussi



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODÈS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



assure une remise en culture pérenne des terres agricoles, une surveillance du domaine et dynamise l'activité du territoire.

Remise en état de la cave vinicole du Domaine des Rougeats et réhabilitation d'1/3 des cuves vinicoles en réserve incendie (220m³) pour sécuriser la partie Nord du Massif du Sud Carcassonnais (projet financé par le Fonds Verts).

Poursuite des actions menées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial : ateliers culinaires en partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Aude, pour former et informer les publics précaires du territoire aux enjeux et défis alimentaires ou encore les ateliers pour sensibiliser les jeunes publics des Centres sociaux, Accueils de Loisirs et Accueils de Loisirs Associés à l'École aux enjeux et défis alimentaires.



PLANIFICATION – TRANSITION – BIODIVERSITÉ



Poursuite des animations sur les trois sites Natura 2000. Au total 21 actions de sensibilisation (animations scolaires, balades pédagogiques, conférences) et 4 suivis écologiques (comptages d'espèces protégées comme les chauves-souris). Ces initiatives visent à renforcer la conservation de la biodiversité et à impliquer davantage le public dans la protection des habitats naturels. En parallèle, des travaux de restauration sur un bâtiment agricole ont été réalisés afin de le transformer en refuge pour les chauves-souris et autres espèces menacées sur le secteur de Villemoustaussou. Une action soutenue par la fondation du Crédit Agricole et dont des aménagements complémentaires se poursuivront en 2025.

Déploiement d'animations en lien avec le Plan Agro-Environnemental et Climatique à destination d'agriculteurs du territoire.

Participation à un atelier de facilitation graphique animé par la direction de l'innovation publique et design de service de Carcassonne Agglo pour réaliser un guide pédagogique et pratique sur l'application du SCoT à destination des communes. Le guide sera publié en 2025 et distribué à l'ensemble des élus.





Lancement d'une étude prospective en faveur du déploiement des énergies renouvelables en partenariat avec le SYADEM permettant de mettre en évidence le potentiel du territoire. Carcassonne Agglo accompagne les communes qui le souhaitent la définition des Zones d'Accélération EnR et participe aux différentes instances : le Pôle ENR et les comités de Projet EnR.

HABITAT



Écriture du Pacte territorial France Rénov, aux côtés de l'État et de l'ANAH, qui permet à Carcassonne Agglo, dès le 1^{er} janvier 2025 de mener de nombreuses actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des particuliers en matière de rénovation.

Renforcement des missions du service Habitat avec l'accompagnement à l'adaptation de la perte d'autonomie et le déploiement d'actions pour lutter contre l'habitat indigne.

Mieux vivre dans l'Agglo !

Déploiement d'actions à destination des élus et des habitants : journée d'informations sur le dispositif permis de louer pour les élus en partenariat avec l'ADIL, réunion d'information sur les aides financières dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et de l'installation de panneaux photovoltaïques, rencontre avec les propriétaires bailleurs, agences immobilières/syndics et aux élus pour évoquer les règles de décence des logements mis à la location.

Poursuite des dialogues territoriaux du SCoT qui regroupent les élus communaux par bassin de vie pour se coordonner sur l'application du SCoT. Plusieurs sessions ont été organisées en 2024 pour sensibiliser sur la loi Zéro Artificialisation Nette et pour échanger sur les objectifs de consommation foncière.

Continuation des actions de sensibilisation des enfants de maternelle et de primaire aux éco-gestes avec le projet WATTY à l'école. Ce projet propose aux élèves de participer à plusieurs ateliers thématiques sur la sobriété énergétique, le grand cycle de l'eau et la biodiversité et à participer à des concours régionaux dont le premier prix a été remporté par l'école de Rouffiac.

Travaux d'aménagement visant à réduire la vulnérabilité du territoire notamment en matière de risque incendie sur les secteurs de Montirat et Palaja.

Poursuite de la mise en service du Guet Armé Terrestre, 15 communes concernées par le Plan massif Sud Carcassonnais, sur la période d'activation du dispositif préventif feux de forêt départemental, il s'agit d'actions préventives de lutte contre les feux de forêts.

Lancement du plan végétal pour lutter contre les îlots de chaleur en lien avec le CEREMA qui accompagne le territoire pour définir une stratégie de résilience territoriale visant à anticiper le changement climatique, préserver le cadre de vie et la santé des habitants. Le plan végétal intègre :

- La désimperméabilisation et la végétalisation des sols.
- La reconnexion des espaces végétalisés pour préserver la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur.
- Le retour de sols vivants et la régénération naturelle du grand cycle de l'eau.
- Des communes volontaires qui souhaitent expérimenter les Solutions Fondées sur la Nature (SFN).
- Des communes qui ont déjà tester et qui assurent la promotion de bienfaits des SFN.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

UNE AGGLO ENTREPRENANTE ET INNOVANTE



PROJET DU
TERRITOIRE
AMBITIONS
2 - 3 - 4

*Carcassonne Agglo :
pour un futur
prometteur*

ÉCONOMIE – EMPLOI – ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION – INFRASTRUCTURES

Carcassonne Agglo est un acteur incontournable en matière économique sur son territoire. Fortement engagée dans une démarche de modernisation, de soutien et d'accompagnement d'initiatives novatrices, elle prouve par son engagement qu'il est possible de conjuguer croissance économique et respects des enjeux environnementaux.

ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE



Accompagnement des porteurs de projets via le réseau R'MINE, pour conforter le maillage économique du territoire en dynamisant l'accueil, l'installation, le développement des entreprises et l'animation des réseaux (création de jeux vidéos, SmartCity et gestion de la sécurité d'installations sensibles, application pour les préparateurs sportifs, application pour apprendre la langue japonaise de manière ludique, borne éthylo-test gratuite pour lutter contre les accidents de la route, solutions de formation innovante par les serious games...)

Levées de fonds publics et privés pour les entreprises accompagnées, pour permettre la création de 45 entreprises, 3,8 millions d'euros de fonds publics et privés levés pour environ 125 emplois créés sur le territoire.

Poursuite des accueils de premier niveau pour faciliter l'accompagnement des porteurs de projets. 10 à 15 personnes sont reçues chaque mois à Alpha'R pour une première étude de leur projet. Après analyse (faisabilité technique, financière) le porteur de projet est soit accompagné par le réseau R'MINE, soit orienté vers les partenaires de l'écosystème local (CCI, CMA, Sapie...).

Renforcement des animations visant à faire monter en compétences les porteurs de projets et entreprises. Une vingtaine d'animations ont été réalisées en 2024, et se poursuivront en 2025 avec pour objectif un élargissement du public aux entreprises implantées sur le territoire.





ÉCONOMIE ET INNOVATION



Suivi de la plateforme Terre d'emplois destinée aux entreprises en recherche de collaborateurs ou encore aux candidats en recherche d'emploi, reconversion ou insertion.

Évolution du Fab Lab et lancement du R'Lab, suite à la labellisation « Manufacture de Proximité ». Le Fab Lab a déménagé sur un nouveau site à Carcassonne (Delta R) ce qui permet aujourd'hui de proposer de nouvelles prestations, bois, fer, plastique et numérique et de positionner le Fab Lab comme outil incontournable du design d'art et du réemploi. Un projet réalisé en partenariat avec MP2 Environnement qui assure l'approvisionnement de R'Lab en matières premières et qui contribue au programme de formations et d'animations.

Lancement de l'opération « J'achète dans mon cœur de ville » à destination des agents de l'Agglo et du CIAS, en partenariat avec le Comité des Œuvres Sociales pour dynamiser les achats en centre ville de Carcassonne.

Accompagnement au développement et à la promotion de l'aéroport de Carcassonne Sud de France. En 2024, Carcassonne Agglo a contribué aux démarches visant à structurer le dossier de demande OSP (ouverture d'une ligne Paris-Orly) et a été partenaire du grand Meeting aérien de septembre.

Finalisation de la couverture Très haut Débit sur le territoire. Le Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique (SYADEN) assure la maîtrise du déploiement de ce réseau d'initiative publique sur l'ensemble du territoire départemental. Un déploiement qui s'inscrit dans le cadre des objectifs définis au sein du pacte « Aude 2030 » et qui permettra de renforcer l'attractivité résidentielle ainsi que le développement économique du territoire. Carcassonne Agglo apporte son soutien à travers une convention qui a été établie pour la période 2022 - 2025 correspondant à la Phase 2 du Projet de déploiement du réseau Très Haut Débit de l'Aude pour un montant de 200 000€ par an.

Poursuite du programme de requalification et de modernisation du réseau d'éclairage ZAE en vue de rénover l'ensemble du matériel vétuste, réduire et maîtriser les consommations d'énergie. Déploiement d'une gestion intelligente de l'éclairage pour piloter à distance les installations. Ces améliorations visent aussi à sécuriser les espaces publics et à améliorer les déplacements des usagers.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODÈS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



UNE AGGLO SOLIDAIRE



PROJET DU TERRITOIRE AMBITION 5

Carcassonne Agglo : pour un territoire inclusif et solidaire

ENFANCE- JEUNESSE – FAMILLE – SÉNIORS – INSERTION – COHÉSION – CULTURE – ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS – ACCÈS AUX SERVICES

De l'accompagnement à la personne aux services de proximité, en passant par la santé, la culture, l'insertion et la cohésion, Carcassonne Agglo crée chaque jour un environnement où chaque citoyen trouve sa place. Avec une approche moderne et dynamique, elle s'est engagée pour construire un avenir durable, inclusif et solidaire.

SERVICES À LA PERSONNE



En matière de petite enfance et d'enfance jeunesse, 2024 est marquée par une volonté axée sur la formation, l'inclusion et la culture.

Concernant la petite enfance, 2024 a été marquée par la poursuite et le renforcement des formations professionnelles. Des formations répondant à des appels à projets ou encore qui sont proposées dans le cadre de conférences, de colloques, ou de formations thématiques. Un accent particulier a été mis sur le management, notamment pour les directrices des crèches, afin d'assurer un encadrement de qualité, cohérent et transversal.

Parmi les réalisations notables, la construction de la micro-crèche à Cavanac est prévue pour accueillir des enfants courant 2026. Cette structure viendra renforcer l'offre d'accueil et répondre aux besoins croissants des familles.

Du côté de l'Enfance Jeunesse, la nouveauté est la création d'une cellule dédiée aux politiques éducatives au sein du département enfance jeunesse famille. Cette cellule facilitera l'accès aux réseaux professionnels, à des formations diplômantes comme le BAFA, ou à des formations internes, ainsi que la mise en œuvre de projets innovants.

La direction a poursuivi ses efforts pour renforcer les formations destinées à accompagner les enfants en situation de handicap, en collaboration avec de nombreux partenaires, tels que la MDPH et autres services d'éducation spécialisée.

En 2024, les actions pour lutter contre toutes les formes de harcèlement au sein des structures éducatives, se sont intensifiées, il s'agit d'actions engagées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG). En outre, des initiatives ont été prises pour développer la médiation culturelle au sein des structures enfance jeunesse. Ces actions, intégrées au projet éducatif, visent à favoriser l'ouverture au monde et l'épanouissement des enfants. Parmi les projets, on trouve le Projet Cat Danse 2024, qui inclut des rencontres artistiques et des pratiques de hip-hop, ainsi que des projets co-construits avec des compagnies et associations culturelles dans le cadre du CGEAC. Un autre projet marquant est « C Mon Patrimoine », en partenariat avec l'association Grain d'Arts, visant à valoriser le Canal du Midi à travers des ateliers de photographie, de gravure et de dessin



Renforcement des actions en faveur des Séniors, de la santé et du handicap, pour répondre aux besoins des personnes fragiles installées sur le territoire. Objectifs des actions :

- renforcer l'accompagnement des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités,
- d'intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les dimanches et jours fériés,
- de contribuer à la couverture des besoins du territoire,
- d'améliorer la qualité de vie au travail des intervenants et d'engager des actions en faveur du lien social des personnes âgées isolées,
- de lutter contre l'isolement en renforçant les temps dédiés à l'écoute et l'accompagnement des bénéficiaires les plus isolés, en proposant une nouvelle mission de convivialité de proximité assurée par 2 agents de terrain (mission expérimentée fin 2024) pour des accompagnements divers et variés (portage de livres à domicile, promenade, jeux de société, RDV pédicure, coiffeur, aller chez un(e) ami(e), ateliers cuisine, prise de nouvelle durant les périodes de vigilance renforcées (Canicule, Grand Froid...).

Autre action phare en matière d'amélioration de services aux usagers, le lancement du programme « SEGUR du numérique en santé (SSIAD) » qui vise à faciliter les échanges entre professionnels de santé, médico-sociaux, sociaux et l'utilisateur pour mieux prévenir, accompagner et soigner. Cet outil permet de déployer un dossier usager informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée et vient compléter le plan d'accompagnement personnalisé co-construit avec le bénéficiaire pour mieux répondre aux besoins des personnes.

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ



Renforcement des actions des France Services avec l'organisation de Journées Portes Ouvertes pour faire découvrir les services proposés en matière de démarches administratives (impôts, retraites, logement, droits...) en partenariat avec 9 partenaires locaux et nationaux.

Lancement des permanences France Services dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : Labellisée par l'État en 2020, 2021 et 2022, ce sont 5 France Services (Villemoustaussou, Capendu, Alzonne, Peyriac, Couffoulens) qui offrent un accès aux services publics sur l'ensemble du Territoire de Carcassonne Agglo. En 2024, des permanences sur les Quartiers Prioritaires de la ville (QPV) de Carcassonne viennent renforcer le dispositif.

La maîtrise fragile de la langue française, la complexité des procédures administratives dématérialisées, le risque de non recours aux droits et le besoin d'accompagnement individuel justifient de compléter le réseau France Services de Carcassonne Agglo par une présence sur les 4 centres sociaux de Carcassonne identifiés en QPV : Grazaillies, La rose-raie, Espace de Vie Sociale Bastide, Le Viguier.

Pour toujours plus de proximité et pour faciliter les démarches, des guichets uniques pour l'eau déployés.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, un nouvel accueil animé par deux agents a vu le jour au sein de la Maison de l'Agglo'Eau. Un espace destiné à l'orientation et l'information des usagers de l'eau qui ne manquera pas dans un deuxième temps de se développer pour en devenir un lieu d'accueil pour tous les usagers souhaitant effectuer des démarches concernant l'ensemble des services de l'Agglo et du CIAS.

ACCÈS AUX SOINS



Signature du Contrat Local de Santé 2024-2029 : Programme d'actions formalisé entre l'ARS, Carcassonne Agglo, la Ville de Carcassonne et la CPAM structuré autour de 5 ambitions, 55 fiches-actions sur 5 ans (évaluation annuelle).

Poursuite de l'expérimentation DALIA : Subvention de fonctionnement pour toute l'année 2024 - Centre de soins prenant en charge les patients atteints de maladies chroniques dans un parcours de soins coordonné (Infirmier en pratique avancée, assistant médical et médecins du territoire) - 1 000 patients pris en charge au bilan des 1 an.

Mise en place de téléconsultations assistées : Achat d'un chariot et de 2 malles pour mise à disposition des professionnels de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) du bassin carcassonnais pour réaliser des téléconsultations assistées par des infirmiers du territoire et des médecins audois.

Mise en place d'une mutuelle intercommunale : 3 partenaires mutuelles qui déploient des permanences territoriales et proposent des niveaux de garanties à tarifs plus avantageux.

Mise en place de consultations médicales jeunes : Consultations médicales réalisées par le service PASS (Permanence d'Accès aux Soins) du centre hospitalier à la maison des adolescents pour les jeunes (18-24 ans) en incomplétude de droits ou en difficulté financière et n'ayant pas de médecin traitant. Consultation mensuelle à partir d'octobre.

*prestations : Aide à la personne / Aide à la préparation des repas / Entretien du logement, les courses, le ménage, le repassage / Soins d'hygiène et de confort / Aide à la mobilité / Livraison de repas à domicile / Aide à l'instruction des dossiers aide sociale, services ménagers, APA / Séances de réhabilitation des capacités cognitives / Soutien, conseils aux aidants / Lien social



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Mon p'tit panier : Dispositif gagnant-gagnant entre les jeunes du territoire (18-24 ans jusqu'à 28 ans si handicap). Le jeune éligible (après bilan/évaluation sociale) télécharge une application créditée de 200 euros/an (sur 2 ans) qui lui permettra d'acheter des denrées chez un producteur ou revendeur agréé (démarrage de l'action 2025).

POLITIQUE DE LA VILLE



Poursuite du Programme de Réussite Éducative, dispositif historique de la politique de la ville. Lancé en 2005, il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés multiples, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). En 2024, ce sont près de 40 enfants qui ont bénéficié d'un suivi personnalisé.

Déploiement du plan de Lutte Contre les Discriminations dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Carcassonne Agglo a étendu son périmètre d'actions, cet élargissement s'explique par une volonté de prendre en compte la lutte contre les discriminations dans toutes ses politiques publiques mais aussi en interne, dans l'organisation des services de l'intercommunalité.

La Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) prend de plus en plus d'ampleur dans le cadre de la politique de la ville. Cette démarche d'intervention partenariale pilotée par Carcassonne Agglo aux côtés de la Ville de Carcassonne, l'État et les bailleurs, en concertation avec les habitants, propose des actions pour améliorer le cadre de vie des quartiers. En 2024, des actions de communication et d'information ont permis de renforcer les échanges avec les habitants.

L'appel à projet contrat de ville dont l'objectif est d'accompagner et de valoriser les initiatives locales et l'innovation dans l'action publique a permis en 2024 d'accompagner pas moins de 80 associations du territoire qui œuvrent à mener des actions auprès des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville. Soit une enveloppe totale de 185 000€ pour des projets répondant à trois défis de la politique de la ville : Grandir/Vivre ensemble ; Travailler ; Habiter.

Nouveau, des actions pour la santé ont été lancées en 2024

(actions qui s'inscrivent dans le cadre du Contrat Local de Santé). « Ma pause santé bien-être » est l'action phare de l'année 2024. Elle s'adresse aux usagers des centres sociaux des Quartiers Prioritaires de la Ville, sur plusieurs thématiques autour de la santé : intervention de pédiatres pour sensibiliser à l'utilisation des écrans pour les enfants de moins de 6 ans, intervention du centre de vaccination du centre hospitalier au sein des centres sociaux pour vacciner les usagers, actions de prévention du cancer du sein en partenariat avec la ligue contre le cancer.



Des actions pour la prévention de la radicalisation ont été également organisées en partenariat avec l'association « les militants des savoirs »

à l'école des castors (quartier Fleming) - actions de sensibilisation, formation sur la radicalisation.

CENTRES SOCIAUX



Les centres sociaux sont des structures de proximité qui créent et nourrissent le lien social, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitants, et construisent de meilleures conditions de vie.

Le centre social Max-Savy (Carcassonne) a poursuivi ses actions visant à faire participer activement les habitants à la vie de leur quartier en maintenant les services éducatifs, en accompagnant les jeunes en





recherche d'emploi, en proposant des projets ludiques et de découvertes, en organisant des sorties « culturelles » en renforçant ses actions d'éducation au numérique, ou et restant en veille auprès des familles en organisant des animations et ateliers réguliers

Le centre social de la Roseraie (Carcassonne) a renouvelé en 2024, son ambition en matière d'accompagnement éducatif, de sensibilisation, et de lien social. Des ateliers numériques, des actions autour de la nature dans le cadre du projet 100% gagnant « Apprendre par la nature » ou encore de la santé avec notamment l'organisation des Jeux Olympiques d'Ozanim ont permis au centre social de rayonner et d'être reconnu comme acteur incontournable sur son territoire.

Le centre social Jean-Montsarrat (Carcassonne) s'est maintenu dans son rôle d'acteur de proximité et d'animation du territoire. Ses actions transversales, bâties sur des partenariats solides avec de nombreux acteurs du territoire lui ont permis de renforcer son engagement en matière de citoyenneté, d'accès à la culture et à l'éducation. Des actions ont été intensifiées en matière d'emploi grâce à la mise en place de nouveaux dispositifs favorisant les mobilités.

Le centre social Michel-Escande (Alzonne) s'est à nouveau affirmé comme un acteur dynamique de l'accompagnement numérique, offrant des formations pour tous. Avec des initiatives axées sur l'emploi, il a aussi permis d'ouvrir des portes vers de nouvelles opportunités professionnelles. En parallèle les animations mettant l'accent sur la mobilité avec des initiatives visant à faciliter les déplacements ont été complétées par des actions de prévention routière.

Le centre social Les Capucins (Trèbes) a intensifié son accompagnement au numérique, en proposant des ateliers pour aider à se familiariser avec les outils digitaux. La culture, l'accompagnement scolaire ont été également au cœur des actions, avec des événements permettant à tous de s'exprimer et de s'enrichir. Dans une démarche de transition énergétique, le jardin partagé qui permet aux habitants de cultiver ensemble et d'apprendre à manger localement a été renforcé par le projet 100% gagnant « Consommer Local ». Un projet qui vise à recenser les producteurs locaux, à participer à des visites d'exploitations, ou encore à découvrir des produits Web locaux pour créer des repas issus des circuits courts.

INSERTION / EMPLOI



Poursuite des actions en faveur de l'insertion via deux chantiers insertion :

- ACI « rénovation du patrimoine » : travaux de maçonnerie bâti ancien réalisés au sein de communes du territoire de Carcassonne Agglo.
- ACI « ecocitoyen » : travaux de mise en place de supports pédagogiques et entretien du domaine la Bastide de Madame. Accueil d'écoles dans le cadre de journées Classes Découvertes où sont proposées des animations portant sur l'Ecocitoyenneté.

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel pour établir un parcours d'insertion. Ce travail d'accompagnement permet la levée de freins à l'insertion (logement, mobilité, maîtrise de la langue, ...) et de travailler un projet professionnel ainsi que les étapes nécessaires à sa mise en place.

Maintien des actions visant à accompagner les bénéficiaires RSA.

Organisation d'ateliers Socio Linguistiques visant à acquérir des compétences linguistiques et développer ainsi l'autonomie (savoir prévenir en cas d'absence, prendre rendez-vous, effectuer des démarches administratives...).



Renforcement des actions de formation et d'insertion professionnelle menées par Le Tiers Lieu KAPPA'R avec notamment :

- l'organisation d'ateliers numériques réalité virtuelle pour les personnes en insertion professionnelle souhaitant découvrir les nouveaux métiers du numérique, ou encore les journées de consolidation des acquis du numérique ;
- la création d'une journée pour comprendre et partager sur le monde professionnel du secteur culturel et plus précisément des métiers de l'exposition des arts visuels. Comprendre les enjeux économiques, les formations existantes, les compétences requises et les évolutions de carrières.
- Poursuite de la formation au sein du Kappa'R, en lien avec l'école Régionale du numérique / formation développeur Web et BGE Formation de la formation certifiante (niveau BAC + 2).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODÈS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

« Réussir Ensemble » DEFI-OCC REGION - Tiers Lieux et Formation : Solft skills diagnostic numérique et parcours

DEFI'OCC 2023-2026 est un appel à projet lancé par la Région pour renforcer la formation au sein des tiers-lieux et y soutenir des initiatives concrètes et utiles au plus près des territoires et soutenir des actions de formations expérimentales complémentaires de l'offre de formation existante

KAPPA'R est référencé par la Région comme tiers lieu de proximité e-formation. Il peut recevoir gratuitement les publics en formation à distance relevant du Programme Régional de Formation PRF). En parallèle, en partenariat avec le CFPM et la start up Event Orizon, le KAPPA'R expérimente une nouvelle approche pédagogique de parcours de diagnostic numérique et développement des compétences comportementales ou Solft Skills.



Les événements culturels comme l'Envolée et le festival des arts de la rue viennent renforcer cette dynamique, favorisent les échanges et renforcent le lien social.

Carcassonne Agglo poursuit son accompagnement et soutient financièrement les activités culturelles d'intérêt communautaire sous forme de subvention et sous conditions à une commune ou une association souhaitant réaliser un projet culturel sur le territoire.

La culture dans l'Agglo

Poursuite du projet de médiathèque cœur de réseau : En 2024, lancement et analyse du concours d'architectes. Lancement de groupes de travail pour préparer le fonctionnement de la future structure.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS



En matière d'enseignement artistique, Carcassonne Agglo se positionne en tant qu'exemple incontournable en encourageant notamment la découverte et la créativité grâce à des projets pertinents : projet CAT Danse en partenariat avec le CIAS et soutenu par la Direction Régionale des affaires Culturelles, participation des élèves du Conservatoire aux festivités organisées à la cité Médiévale de Carcassonne notamment lors du passage de la flamme olympique, participation des élèves à la saison culturelle l'Envolée, projet d'Artistes aux élèves au collège.

Concernant les enseignements Beaux-arts, 2024 aura été entre autre marquée par :

- l'ouverture d'une classe préparatoire option design, en collaboration avec le FabLab de Carcassonne Agglo,
- la consolidation de la filière « Arts visuels » avec la création de stages pour les lycéens en spécialité art du lycée Paul Sabatier et par la création d'un nouveau partenariat avec le collège Alain et avec le collège André Chénier.

ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS



En matière de gestion des équipements aquatiques intercommunaux, Carcassonne Agglo, met en place des actions pour réduire son empreinte écologique.

Parmi les mesures phares, au complexe aquatique les Bains de Minerve, elle œuvre pour diminuer les rejets dans les milieux naturels, garantissant ainsi la préservation des ressources en eau. Une attention particulière est portée à la température des bassins, pour limiter l'impact énergétique. Parallèlement, Carcassonne Agglo s'engage dans une transition énergétique en remplaçant l'éclairage traditionnel par des solutions LED, plus durables et économiques.

2024 a été également marquée par l'installation sur le parking des Bains de Minerve de panneaux photovoltaïques et d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Dans un souci d'intégration des enjeux environnementaux dans sa stratégie, l'intercommunalité a introduit un volet environnemental dans son contrat de délégation de service public (DSP). Ce volet inclut des objectifs ambitieux tels que l'économie d'énergie et l'utilisation de produits d'entretien labellisés ecolabel.



PARTIE
2

LA RECHERCHE DE L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette partie met en avant la manière dont Carcassonne Agglo structure son administration pour relever les défis du développement durable. Au cœur de cette démarche, les différentes directions et services qui jouent un rôle clé, en mettant en œuvre des stratégies innovantes et efficaces visant à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

RESSOURCES HUMAINES

Développement des dispositifs de reclassement des agents.

Révision des Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Ces nouvelles LDG prendront effet début 2025.

Élaboration d'une Charte du temps de travail, dans le cadre d'une démarche collaborative avec les partenaires sociaux et les directions pour fixer un cadre général des modalités d'organisation du travail spécifique à certains services.

Intégration dans le nouveau plan de formation d'action de sensibilisation (exemple : éco-conduite, ...)

*Administrer,
mobiliser et
développer !*

Poursuite du télétravail et des dispositifs de temps partiel.

Renforcement des informations RH publiées sur l'AggloNet (plateforme interne) pour faciliter l'accès à l'information des agents dans un cadre dématérialisé.

Gestion de prestations sociales en faveur des agents par la Direction Vies au travail auparavant assurées par le Comité des Œuvres Sociales.

Prise en charge de la mobilité durable des agents (participation financière).

Poursuite des campagnes de recrutements en faveur de la jeunesse, avec comme objectif d'offrir des opportunités professionnelles et maintenir les jeunes sur le

territoire. Trois types de recrutements : le recrutement d'apprentis, de services civiques et de stagiaires gratifiés.

Optimisation de la politique managériale avec la diffusion, la mise à jour et la simplification des procédures :

simplification de la procédure de déclaration d'accident du travail et des campagnes d'évaluation, mise en place d'un règlement de formation mutualisé et d'une commission de formation interne, ...

Renforcement des actions de prévention via un suivi des risques professionnels et des aménagements de postes réguliers par le conseiller de prévention.

Accompagnement des politiques d'insertion des agents en situation de handicap.

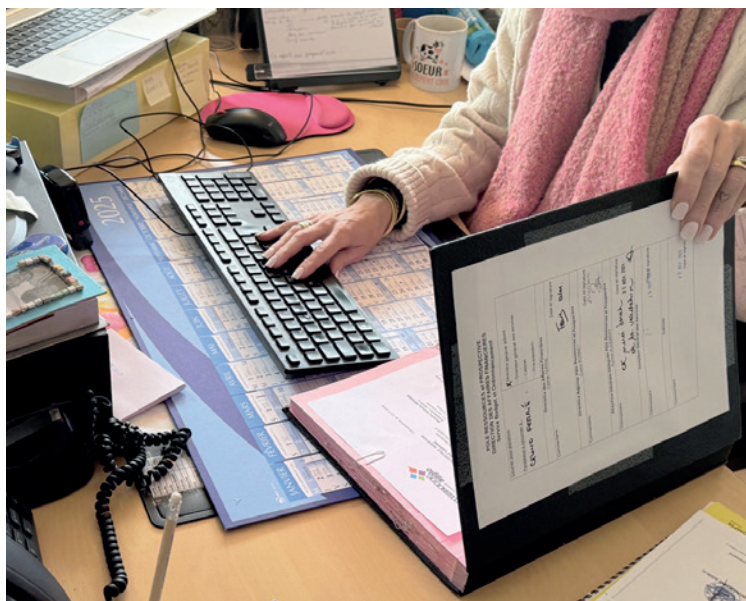
COMMANDE PUBLIQUE

Définition et identification d'une nouvelle nomenclature des achats, afin de renforcer les critères environnementaux.

Poursuite de la mutualisation des achats avec Carcassonne Agglo-CIAS et avec les communes membres visant à rendre les achats plus efficaces et performants.

Identification des opérateurs économiques pour permettre l'adéquation du besoin avec la réalité du marché.

Intégration et promotion des clauses d'insertion dans les marchés publics pour favoriser l'emploi des personnes en difficulté d'insertion et lutter contre l'exclusion sociale.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Gestion dématérialisée et sécurisée

des actes institutionnels de Carcassonne Agglo et du CIAS, via un logiciel assurant le traitement complet des actes administratifs de toutes natures (délibérations, arrêtés, décisions). L'objectif étant :

- D'assurer la traçabilité et la sécurité des actes administratifs depuis leur création jusqu'à leur archivage ;
- De diminuer significativement les transmissions papier et mail, raccourcir et optimiser les délais de validation des dossiers ;
- De fournir une meilleure visibilité sur l'état d'avancement des dossiers ;
- De faciliter la recherche globale de documents.

Réalisation d'une veille juridique notamment sur les nouveautés législatives et réglementaires sur le développement durable.

ACCUEIL ET GESTION DU COURRIER

En matière de gestion du courrier, Carcassonne Agglo œuvre pour faciliter la transformation et l'appropriation des usages numériques. À tout juste un an du lancement, la gestion électronique du courrier est bien ancrée dans les habitudes de fonctionnement des services. Un outil facilitateur et sécurisant pour la communication des correspondances et de leur gestion en termes de traçabilité des échanges et d'archivage.

FLOTTE AUTOMOBILE

Vers la transformation d'un pool auto respectueux de l'environnement :

Après le déploiement de 4 bornes électriques à charge rapide, Carcassonne Agglo s'est engagée dans le renouvellement à neuf de l'ensemble des véhicules.

Optimisation de la gestion et de l'utilisation des véhicules :

Lancement d'un dispositif innovant qui permet d'ajuster le modèle du véhicule réservé en fonction du déplacement souhaité par l'agent. Un dispositif qui permet de contribuer à une gestion efficace des coûts tout en renforçant le respect de l'environnement.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Réalisation d'une refonte du SIG pour garantir une gestion précise des ressources en eau.

L'objectif étant de répondre à des enjeux environnementaux, de protection et de suivi. Cet outil est indispensable et fortement intégré à l'environnement professionnel et au système d'information de la direction du grand cycle de l'eau et de la régie Eau Reça pour l'exploitation au quotidien, notamment pour la réalisation de travaux sur les réseaux.

Intégration du SIG pour la gestion et le traitement de dossiers d'urbanisme

pour obtenir une analyse approfondie des territoires, identifier les gisements fonciers les plus propices à l'urbanisation tout en préservant les zones écologiquement sensibles (souvent notifiées dans le PLU).

SYSTÈME D'INFORMATION

Déploiement de la téléphonie unifiée Webex

pour optimiser les postes de travail combinant appels, messagerie et réunions en ligne pour une collaboration fluide entre utilisateurs, tout en réduisant les coûts et en garantissant une sécurité renforcée.

Mise en place de la Politique de Sécurité du Système d'Information

permettant de prévenir les risques cyber, garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, et assure une gestion rigoureuse des accès et de la conformité réglementaire.

Sécurisation des actes administratifs via une solution qui protège l'intégrité et l'authenticité des documents officiels. Elle garantit la traçabilité, prévient les falsifications, et assure la conformité réglementaire grâce à des signatures électroniques et des vérifications d'intégrité, renforçant la confiance dans les échanges administratifs.

ENTRETIENS DES BIENS ET LOGISTIQUES

Poursuite des achats de produits éco-labellisés, avec des produits moins nocifs pour l'environnement et pour la santé pour l'entretien des bâtiments.

Déploiement d'outils numériques permettant une meilleure gestion et suivi des stocks des produits d'entretien et facilitant les démarches administratives et financières.

Amélioration de la gestion des plannings des équipes, grâce à l'utilisation du logiciel des plannings SKELLO pour optimiser la planification des interventions et le pilotage des équipes.

DOCUMENTATION ET ARCHIVAGE

Rationalisation documentaire via l'optimisation des délais de conservation et la structuration des tableaux de gestion des archives de la collectivité par « métier ». Le service archives de Carcassonne Agglo répond

au développement durable en préservant le patrimoine de la collectivité, en utilisant à la fois des méthodes traditionnelles sur papier mais aussi numérique, pour réduire les volumes tout en préservant les documents impératifs.

PATRIMOINE

Nouvelle organisation pour optimiser et renforcer l'efficacité opérationnelle de la direction du Patrimoine.

Poursuite de travaux réguliers et de rénovation sur les structures de Carcassonne Agglo avec notamment, des travaux de réfection du plancher de l'auditorium Francis Huster et de rafraichissement sur la Fabrique des Arts, des travaux de rafraichissement sur l'accueil de loisirs de Madame pour notamment améliorer le confort thermique en période estivale.

Dans un souci de répondre aux enjeux environnementaux, Carcassonne Agglo a lancé un programme de rénovation de son siège, à Carcassonne. Des travaux de rénovation thermique et énergétiques ont été lancés en 2024 et se poursuivront en 2025.

Une nouvelle médiathèque

Lancement et suivi du projet de construction de la médiathèque cœur de réseau, finalisation des études, lancement du concours d'architecte et désignation du lauréat « l'atelier d'architecture Stéphane Fernandez ».

Renforcement du parc « petit matériel d'entretien » par des solutions moins énergivores.



PARTIE
3

CARCASSONNE AGGLO S'EST ENGAGÉE SUR LA VOIE D'UNE GOUVERNANCE ÉCLAIRÉE PAR LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette rubrique illustre les modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ses politiques et de son fonctionnement interne au regard d'une démarche de développement durable. Pour rappel la gouvernance inclut 5 éléments : La participation de la population et des acteurs / L'organisation du pilotage / La transversalité / l'évaluation / la stratégie d'amélioration continue.

LA PARTICIPATION DES ACTEURS

Pacte de gouvernance : document qui définit le processus décisionnel de Carcassonne Agglo en y impliquant l'ensemble des élus et le rôle de chaque instance (Conseils de territoire, commissions, ...)

Conférence des maires : instance obligatoire de consultation et de coordination visant à renforcer le dialogue entre les maires des communes et Carcassonne Agglo.

Réseau des directeurs et secrétaires de mairies : ce réseau se réunit plusieurs fois dans l'année, il permet de fédérer, de favoriser les échanges et de créer des débats grâce à l'expertise de chaque membre.

Rencontres territoriales France Services / Secrétaires de mairie. Dans un souci de maintenir un lien fort entre les France Services Carcassonne Agglo et les secrétaires de mairie, il a été décidé en 2024 d'organiser des rencontres par territoire d'intervention. L'occasion de présenter les dernières actualités des partenaires mais aussi d'échanger sur les dispositifs France Services, les fonctionnements. Un moment important, puisque ces rencontres ont aussi permis de travailler collectivement pour optimiser ce service de proximité en lien étroit avec les secrétaires de mairies et les élus des communes, acteurs principaux au bon fonctionnement des France Services.

Conseil de territoire : instance d'échanges et de travail, 7 conseils de territoire façonnent le territoire de l'agglomération. Au sein de ces conseils de territoire, élus communautaires, conseillers municipaux, échangent, travaillent en concertation pour l'avenir du territoire.

Conseil de développement : installée en 2021, le CoDev est une instance participative créée à l'échelle de l'intercommunalité. C'est un organisme consultatif composé de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs, il contribue à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques locales.



Innovation publique & design de service

Carcassonne Agglo dans le cadre de l'ingénierie propose aux communes un accompagnement sur mesure pour les accompagner dans leurs projets. Pour cela elle utilise un processus visant à impliquer l'ensemble des acteurs locaux fondé sur le design collaboratif. Ce mode projet a été récompensé en 2024, lors d'un concours national organisé par Décider Ensemble au Sénat, en brillant parmi les trois meilleurs projets en matière de participation des acteurs et d'innovation. Un projet mené sur la commune d'Alairac, fruit de près de 40 heures d'ateliers collaboratifs incluant élus de la commune, les associations et l'ensemble des porteurs de projets (gites, agriculteurs, viticulteurs, trufficulteurs, commerces, ...) pour déployer une stratégie de promotion touristique sur la commune. Ce processus a intégré des outils de facilitation sur mesure, des serious games et une bonne dose de créativité, afin de mobiliser l'intelligence collective. Chaque acteur a pu s'investir pleinement, apportant ainsi sa pierre à l'édifice. Un bel exemple de ce que peut donner une approche collaborative et dynamique ! La reconnaissance nationale de ce projet par des partenaires tels que la Banque des Territoires, le Cerema et la Commission Nationale du Débat Public témoigne de la qualité et de la pertinence des initiatives mises en place par Carcassonne Agglo en matière d'ingénierie.



LE PILOTAGE

Projet du territoire : document de référence adopté en 2022, le projet du territoire définit la feuille de route politique de Carcassonne Agglo à travers 5 ambitions pour les 20 prochaines années. Il se décline dans les grands schémas stratégiques et les principes politiques œuvrant au développement et à l'aménagement du territoire : SCoT, PDG, PLH, ...

Le schéma de mutualisation : la mutualisation consiste en la mise en commun de moyens entre différentes structures pour un meilleur service public et l'optimisation des ressources. Adopté en 2023, il s'articule autour de trois axes : une coopération indispensable entre communes, la recherche d'efficacité dans l'action publique, un accompagnement des communes dans l'exercice de leurs compétences propres.

En 2024, Carcassonne Agglo a poursuivi ses actions avec notamment :

- **Un partenariat avec le CDG 11 sur une Gestion prévisionnelle des Emplois**, des Effectifs et des Compétences des secrétaires de mairie.
- **Un accompagnement des communes du sud carcassonnais** pour une meilleure prestation sur la livraison de repas des cantines scolaires.
- **Lancement de l'aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie :** Pour préserver sa ressource en eau, Carcassonne Agglo a souhaité encourager les habitants de son territoire à acquérir un récupérateur d'eau de pluie. Plus d'une centaine d'aides ont été versées pour un montant équivalent à la moitié de la facture d'achat avec un plafond à 50€ pour une capacité de stockage comprise entre 300 et 1 000 litres et 100€ pour une capacité de plus de 1 000 litres.
- **Mise à disposition du logiciel de communication financière** ma Com'Une
- **Mise à disposition d'un chef de projet petite ville de demain** auprès des communes de Trèbes et de Rieux Minervois.

Une stratégie pour le pacte vert

Le pacte vert : Carcassonne Agglo a défini une stratégie autour de 21 actions phares, pour réduire les consommations énergétiques de -52%, à augmenter la production d'énergies renouvelables par 6 et à développer la résilience du territoire en préservant les ressources naturelles.

Le Schéma de Cohérence Territoriale : Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique à l'échelle du territoire. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et

d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement....

Le Plan Global de Déplacement : Adopté en 2019, le PGD permet d'organiser les déplacements des personnes et des marchandises sur Carcassonne Agglo, pour les dix prochaines années. Il dessine les grandes orientations pour organiser les déplacements de demain en tenant compte des modes de vies, des évolutions du territoire et des mobilités existantes.

Le Projet Alimentaire : Élaboré de manière concertée, il vise à donner un cadre stratégique et opérationnel, à des actions partenariales répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Labélisé par l'état en 2020, le PAT de Carcassonne Agglo vise donc à développer l'autonomie alimentaire du territoire mais aussi à repenser le modèle agricole actuel pour faire face aux défis à venir notamment en matière de changement climatique.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Il fixe les orientations pour accompagner le territoire à faire face aux nouveaux enjeux environnementaux. Ces actions permettent d'accompagner le changement dans divers domaines pour développer :

- Les Énergies Renouvelables et réduire l'utilisation des énergies fossiles pour lutter contre le réchauffement climatique,
- Les actions de sobriété énergétique pour réduire la consommation énergétique des entreprises et des citoyens,
- Les espaces végétalisés vecteur d'îlots de fraîcheurs pour faciliter la régénération naturelle du cycle de l'eau et préserver la biodiversité via la reconnexion des espaces naturels entre eux,
- Les actions de sensibilisation des jeunes citoyens aux éco gestes, à l'alimentation durable, aux énergies renouvelables et à la préservation de la biodiversité,
- Les actions préventives vis-à-vis de l'aléa Feu de Forêt.

Le Programme Local de l'Habitat : Carcassonne Agglo a pour objectif de conduire une politique de l'habitat conforme à l'intérêt des habitants de son territoire. Sa mise en œuvre vise à rénover, adapter et construire du logement au regard des besoins de ses habitants, en assurant une répartition diversifiée et équilibrée de l'offre de logements. Pour cela elle s'appuie sur son PLH définit pour les six prochaines années la politique que la Communauté urbaine entend mener en faveur de l'amélioration de l'habitat. Élaboré avec et pour les communes, en lien étroit avec les institutions et les acteurs associés au logement, il constitue un document de programmation sur 6 ans pour décliner des actions opérationnelles en matière d'habitat, de logement et d'hébergement. Il concerne à la fois les particuliers, les professionnels et les bailleurs.

Convention territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle : Carcassonne Agglo est le pilote de la CTEAC, qui est un dispositif national qui vise à valoriser la pratique culturelle et artistique de son territoire.

Convention Territoriale Globale : Carcassonne Agglo CIAS et plus précisément le département Enfance Jeunesse est pilote de la reconduction du CTG (2022-2026), en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales. En 2024, un séminaire réunissant tous les acteurs concernés a été organisé pour maintenir les actions engagées et proposer des solutions pour travailler de manière collaborative sur le territoire.

Contrat de ville : intitulé « Engagements quartiers 2030 », ce contrat soutient les projets de développement social, économique et urbain en faveur des habitants des quartiers prioritaires de Carcassonne afin d'assurer l'égalité de traitement entre ces quartiers et le reste du territoire et améliorer les conditions de vie des habitants.

Schéma Lecture publique : Le nouveau schéma 2023-2027 a double vocation. La première, il s'agit de poser les orientations de la collectivité dans le domaine de la lecture publique dans le cadre du projet du territoire et la deuxième, de définir le projet d'établissement pour la future médiathèque cœur de réseau.

(VOIR FICHE RENSEIGNEMENT LP)

Contrat Local de Santé : Document pilier de la santé sur le territoire, le CLS a pour vocation de déployer des actions concrètes sur le territoire et de coordonner tous les acteurs pour le bien-être et la santé des habitants. Ce contrat signé entre Carcassonne Agglo, l'Agence Régionale de la Santé Occitanie, la ville de Carcassonne pour une durée de 5 ans s'articule autour de 5 ambitions et de 55 actions au total.

Convention en faveur de la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle 2024 - 2027 (CGEAC) : La CGEAC a pour mission de promouvoir les initiatives en éducation artistique et culturelle, tout en facilitant l'accès à l'art, à la culture et au patrimoine pour l'ensemble de la population, en particulier les enfants, les jeunes, et les publics éloignés de l'offre culturelle. Elle contribue également à instaurer de nouvelles synergies entre les acteurs et les établissements culturels du territoire.

Contractualisation solidaire département, Carcassonne Agglo et du CIAS (Schéma Départemental des Solidarités) pour :

- Accompagner les dynamiques territoriales
- Adapter les politiques sociales départementales aux enjeux et spécificités locales
- Valoriser l'action départementale ainsi que celle des territoires
- Favoriser l'émergence de projets innovants
- Travailler de manière plus concertée
- Être plus proche des habitants

LA TRANSVERSALITÉ

Appui et conseils par la direction des affaires juridiques de Carcassonne Agglo qui propose un appui et des conseils juridiques aux services mutualisés de l'administration et aux communes, pour sécuriser les projets.

Déploiement par la direction des affaires juridiques du formulaire de saisine du PRADA / CADA (formulaire et saisines) pour les demandes de communication des usagers relatives aux actes administratifs produits par les deux collectivités. La direction procède à l'analyse de leur légitimité et garantit les modalités de cette mise à disposition en conformité avec la réglementation en vigueur.



Accompagnement des communes dans l'instruction

des demandes d'autorisation d'urbanisme via la cellule Autorisation du Droit du Sol (ADS). Le service propose aux maires une décision pour autoriser/refuser les projets ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir) sur la commune, dans le respect de la réglementation applicable au terrain. Le service accompagne également les responsables communaux sur le plan réglementaire pour leurs projets communaux et dans leurs échanges avec les porteurs de projets privés et il accompagne aussi les particuliers (via les secrétaires de mairie) pour déposer et suivre sa démarche de demande d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Accompagnement des communes sur l'évolution de leur document d'urbanisme,

en proposant un conseil sur les procédures et la méthodologie ainsi qu'un avis sur la compatibilité avec le SCoT. En 2023, plus d'une dizaine de communes a été accompagnée et 5 avis ont été transmis sur des procédures d'évolution des PLU.

Élaboration, mise en œuvre et suivi des contrats à l'échelle du territoire :

Développement du volet territorial du CRTE sur le Val de Dagne (ateliers avec les élus, accompagnement de projets collectifs) ; accompagnement des porteurs de projets sur les demandes de FEDER-FSE+ ; préparation du règlement d'intervention en co-financement du nouveau programme LEADER ; programmation 2024 du Contrat Territorial Occitanie ; validation des avenants Bourg Centre ; veille sur les programmes européens et les politiques de massif.

Ingénierie aux communes : Mission renforcée depuis le 1^{er} janvier 2023 par un poste de coordonnateur territorial. Accompagnement des projets des communes : recherche de financements, positionnement des projets dans les contractualisations, assistance en ingénierie technique, montage de dossiers... Information sur les dispositifs et programmes fonds vert, ZRR, Pacte Vert régional, les fonds européens, les appels à projets. En matière d'ingénierie, Carcassonne Agglo propose aussi des solutions en innovation publique et design de services pour aider et accompagner les communes à dans la structuration de leurs projets (idées, plan d'actions, évaluations, ...).

Ingénierie interne : En lien avec la Direction des Affaires Financières, accompagnement des services au montage des dossiers de demandes de subvention ; animation d'une revue des projets internes ; coordination des demandes pour le fonds vert ; veille sur les opportunités de financement.

Coopération et prospective territoriale :

Suivi des travaux (nouveau programme de travail, clubs thématiques) et participation aux instances de l'Association du Dialogue Métropolitain de Toulouse (comité des directions, AG) ; suivi des travaux de l'Assemblée des territoires et du Parlement de la Montagne de la Région Occitanie, de l'Agence des Pyrénées.

Réalisation d'une veille prospective sur les projets innovants et inspirants, les tendances.

Mutualisation des comités de pilotage des contrats (CRTE, CTO, BCO, ATI).



Accompagnement à la mise en œuvre des plans d'action de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne et du plan de gestion UNESCO pour le canal du Midi : Suivi des projets de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne, participation aux réunions et suivi comptable. En 2024, les membres et partenaires du syndicat mixte ont travaillé sur l'actualisation du schéma d'accueil touristique et la programmation des travaux du secteur Saint-Gimer/Porte d'Aude. Plusieurs services sont intervenus à divers titres sur ces projets : mobilités, eau/assainissement, tourisme, aménagement et transitions.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'évaluation s'intéresse aux effets produits par les politiques publiques. La mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation permet de vérifier la progression des projets, et de contribuer au pilotage puisque les résultats de l'évaluation constituent un outil d'aide à la décision.

Dialogues de gestion : il s'agit d'un processus de pilotage et d'amélioration continu, sous forme d'échanges structurés avec les

services et les directions pour améliorer la performance globale au service de la stratégie préalablement définie.

Audit des services : il s'agit d'une évaluation périodique d'un service qui permet à la fois de comprendre et d'analyser les spécificités, les processus et procédures en place, d'analyser la structure des dépenses et des recettes pour proposer des pistes d'amélioration.

Évaluer et améliorer pour de meilleurs résultats

Administration fonctionnelle du système d'information : dispositif pour maintenir et optimiser le système d'information financière. Les services et les directions peuvent effectuer un suivi régulier de leur budget et traiter les données permettant la mise en place d'outils de pilotage.

Revue de projet : Outil de pilotage, il permet de vérifier la progression des projets, de suivre les nouveaux projets en lien avec le Plan Pluriannuel d'investissement.

Accompagnement à la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO pour le canal du Midi : Participation aux travaux des instances de gestion du plan d'action (comité de pilotage, comité stratégique, comité de Bien UNESCO). Suivi du schéma d'interprétation, de la stratégie de valorisation immobilière. Coordination avec les services sur divers dossiers : stations de dépotage, développement de la marque canal du Midi, contrat de destination, maison éclusière de Villesèquelande...

Participation au suivi de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne : Suivi des travaux de l'Association Mission Patrimoine Mondial et participation aux instances (conseil d'administration, assemblée générale, comité de Bien).

Lancement d'un observatoire de la consommation foncière, suite à l'approbation du SCOT un observatoire de la consommation foncière a été mis en place pour répondre au Code de l'Urbanisme. Cet observatoire couvre l'ensemble des communes avec des informations de consommations foncières (habitat, économie, équipements...) pour la période 2020 - 2023. Il doit servir de socle de suivi pour les dialogues territoriaux du SCOT afin de réajuster si besoin les trajectoires de développement de chaque bassin de vie.

**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

2024

carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ **agglo**



www.carcassonne-agglo.fr